



Cahiers de l'IREF – Collection Agora – Numéro 1

Parents-étudiants de l'UQAM. Réalités, besoins et ressources

Article 4 : « **Chapitre 3: Situation financière des parents-étudiants** »

Corbeil, Christine, Francine Descarries, Geneviève Gariépy et Geneviève Guénier.

Mots clefs : 2000-2010; division sexuelle du travail; égalité; études féministes; Montréal; sciences sociales; travail.

Pour citer cet article

Corbeil, Christine, Francine Descarries, Geneviève Gariépy et Geneviève Guénier, 2011, « Chapitre 3: Situation financière des parents-étudiants », dans Christine Corbeil, Francine Descarries, Geneviève Gariépy et Geneviève Guénier (dir.), *Parents-étudiants de l'UQAM: Réalités, besoins et ressources*, Cahier de l'IREF no1, p. 21-29. En ligne sur Préfix, <https://revues.uqam.ca/prefix/cahiers-iref/chapitre-3-situation-financiere-des-parents-etudiants/>.

ISSN 3110-9489

ISBN: 978-2-922045-33-8

Ce travail est sous une licence [CC BY-NC-ND 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/).

Chapitre 3

Situation financière des parents-étudiants

Plus de la moitié (55,8 %) des parents-étudiants de l'UQAM rejoints par l'enquête occupent un emploi en sus de leurs études (Tableau 15). Ce qui signifie que pour plus d'un parent-étudiant sur deux, l'enjeu n'est plus simplement de réussir à articuler études-famille, mais encore celui de réussir l'articulation études-famille-travail salarié. Plus précisément, c'est 51,7 % des mères-étudiantes qui détiennent un emploi salarié, alors que cette proportion grimpe à 70,6 % dans le cas des pères-étudiants. Cette proportion d'étudiantes et d'étudiants qui conjuguent études, famille et travail apparaît plus élevée que la statistique donnée pour l'ensemble des universités québécoises, ce que confirment également les données d'ICOPE (2006)⁹. En effet, l'*Enquête sur les conditions de vie des étudiants de la formation professionnelle au secondaire, du collégial et de l'université* du ministère de l'Éducation du Québec et de l'Aide financière aux études¹⁰ (MEQ/AFE, 2003 : 68-71) révèle que 41,6 % des étudiants-es universitaires avec enfant occupent un emploi. Parmi ces étudiants-es, l'enquête mentionne que « plus de 40 % des étudiants qui ont un enfant à charge utilisent principalement leurs revenus d'emploi pour assurer la subsistance de la famille et 22,8 % les consacrent au logement et à la nourriture » (MEQ/AFE, 2003 : 74).

Tableau 15

Répartition des parents-étudiants occupant un emploi, selon le sexe

Occupation d'un emploi		Sexe		Total
		Femme	Homme	
Oui	Effectif	297	115	412
	% dans la catégorie	51,7 %	70,6 %	55,8 %
Non	Effectif	278	48	326
	% dans la catégorie	48,3 %	29,4 %	44,2 %
Total	Effectif	575	163	738
	% dans sa catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Le travail salarié occupe une place importante dans le budget-temps de la plupart des 412 parents-étudiants qui détiennent un emploi (Tableau 16). En effet, plus des deux-tiers d'entre eux, soit 69,4 % (N = 286/412) y consacrent plus de 15 heures par semaine, et parmi eux, une proportion non négligeable, soit 25,6 % des mères-étudiantes et 35,6 % des pères-étudiants, y accorde plus de 36 heures par semaine. Situation qui, bien entendu, limite le nombre d'heures disponibles pour les études, la vie personnelle et familiale et encore plus pour les activités de loisirs et de bénévolat. Sous ce dernier rapport, c'est d'ailleurs la grande majorité des parents-étudiants, qu'ils soient sur le marché du travail ou non, qui expriment leur insatisfaction quant au temps dont ils disposent pour toutes activités personnelles, de loisirs et de bénévolat/militantisme.

⁹ Sans indiquer de tendances contraires, les données d'ICOPE 2006 reflètent une participation plus élevée des mères-étudiantes de l'UQAM au marché du travail, situant celle-ci à 65,1 %, alors que les statistiques pour les pères-étudiants sont relativement proches, ICOPE situant à 73,3 % leur taux de participation.

¹⁰ Ministère de l'Éducation du Québec et l'Aide financière aux études (2003). *Enquête sur les conditions de vie des étudiants de la formation professionnelle au secondaire, du collégial et de l'université*. Québec : MEQ/AFE, 169 p.

Tableau 16
Répartition des parents-étudiants, selon le nombre d'heures consacrées
au travail salarié par semaine, selon le sexe

Heures travaillées par semaine		Sexe		Total
		Femme	Homme	
15 heures ou moins	Effectif	94	32	126
	% dans la catégorie	31,6 %	27,8 %	30,6 %
Entre 16 et 35 heures	Effectif	127	42	169
	% dans la catégorie	42,8 %	36,5 %	41,0 %
36 heures ou plus	Effectif	76	41	117
	% dans la catégorie	25,6 %	35,7 %	28,4 %
Total	Effectif	297	115	412
	% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %

C'est aux deux extrémités de l'échelle de revenu (Tableau 17) que des écarts plus marqués, selon le sexe, distinguent la situation économique des 412 parents-étudiants qui articulent travail salarié et études : les mères-étudiantes étant, en proportion, un peu plus nombreuses (28,3 %) à tirer de leur emploi un salaire annuel inférieur à 10 000 \$ que les pères-étudiants (22,6 %), alors que l'on retrouve 43,5 % d'entre eux dans la catégorie salariale « 30 000 \$ et plus », comparativement à 35,4 % des mères-étudiantes.

Tableau 17
Répartition des parents-étudiants, selon leur revenu brut annuel et le sexe

Revenu brut annuel		Sexe		Total
		Femme	Homme	
Moins de 10 000 \$	Effectif	84	26	110
	% dans la catégorie	28,3 %	22,6 %	26,7 %
Entre 10 000 \$ et 19 999 \$	Effectif	64	26	90
	% dans la catégorie	21,5 %	22,6 %	21,8 %
Entre 20 000 \$ et 29 999 \$\$	Effectif	44	13	57
	% dans la catégorie	14,8 %	11,3 %	13,83 %
Entre 30 000 \$ et plus	Effectif	105	50	155
	% dans la catégorie	35,5 %	43,5 %	37,62 %
Total	Effectif	297	115	412
	% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Le tableau 18 permet de constater que la majorité (68,8 %) des parents-étudiants qui ne détiennent pas un emploi au moment de l'enquête, soit au cours de la session d'hiver 2007, n'ont pas non plus déclaré avoir occupé un emploi pendant la période estivale précédente : cette situation étant toutefois plus fréquente dans le cas des mères (71,4 %) que des pères (54,2 %). On peut penser que la présence d'enfant-s d'âge scolaire à la maison durant l'été est en partie responsable du fait que cette proportion non négligeable de parents-étudiants n'ait pas cherché à occuper un emploi l'été précédant l'enquête.

Tableau 18
Répartition des parents-étudiants, selon l'occupation
d'un emploi à l'été 2006 et le sexe

Occupation d'un travail salarié à l'été 2006		Sexe		Total
		Femme	Homme	
Oui	Effectif	79	22	101
	% dans la catégorie	28,6 %	45,8 %	31,2 %
Non	Effectif	197	26	223
	% dans la catégorie	71,4 %	54,2 %	68,8 %
Total	Effectif	276	48	324
	% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Le salaire que les parents-étudiants arrivent à tirer de leur emploi d'été demeure, pour la majorité, assez modeste (Tableau 19). Sur les 80 parents-étudiants qui ont complété cette question, c'est effectivement 66,3 % d'entre eux qui ont gagné moins de 5 000 \$ au cours de la période estivale. À l'instar de celles qui occupent un emploi pendant l'année, les mères-étudiantes (70,0 %) sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes (55,0 %) à occuper la catégorie la plus faible de l'échelle salariale. Par corollaire, les pères-étudiants sont proportionnellement plus nombreux parmi ceux et celles qui gagnent un revenu supérieur à 10 000 \$ de leur emploi d'été (13,8 % des parents), alors que seuls 11,7 % des mères-étudiantes et 20,0 % des pères-étudiants bénéficient d'une situation sensiblement plus avantageuse.

Tableau 19
Répartition des parents-étudiants, selon le revenu tiré
de l'emploi d'été et le sexe

Revenu brut tiré de l'emploi d'été		Sexe		Total
		Femme	Homme	
Moins de 5 000 \$	Effectif	42	11	53
	% dans la catégorie	70,0 %	55,0 %	66,3 %
Entre 5 000 \$ et 9 999 \$	Effectif	11	5	16
	% dans la catégorie	18,3 %	25,0 %	20,0 %
Plus de 10 000 \$	Effectif	7	4	11
	% dans la catégorie	11,7 %	20,0 %	13,8 %
Total	Effectif	60	20	80
	% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Une autre composante qui influence la situation financière des parents-étudiants est celle de leur accès à l'Aide financière aux études (AFE). C'est près d'un parent-étudiant sur deux (46,6 %) qui reçoit une telle aide (Tableau 20) ; les mères-étudiantes étant proportionnellement légèrement plus nombreuses (47,5 % vs 43,6 %) que les pères-étudiants parmi les bénéficiaires. Pour 56,7 % de ces derniers (N= 341/732), cette aide atteint moins de 10 000 \$ par année (Tableau 21), alors que c'est l'exception (2,4 %) qui reçoit plus de 15 000 \$. Les mères se retrouvent, par ailleurs, proportionnellement plus nombreuses (43,1 % vs 32,4 %) à recevoir entre 10 000 \$ et 15 000 \$.

Tableau 20

Répartition des parents-étudiants, selon l'accès à l'Aide financière aux études (AFE) du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et le sexe

Accès à l'aide financière (prêts et bourses) (AFE/MELS)		Sexe		Total
		Femme	Homme	
Oui	Effectif	270	71	341
	% dans la catégorie	47,5 %	43,6 %	46,6 %
Non	Effectif	299	92	391
	% dans la catégorie	52,5 %	56,4 %	53,4 %
Total	Effectif	569	163	732
	% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Tableau 21

Répartition des parents-étudiants, selon le montant reçu de l'AFE et le sexe

Combien recevez-vous annuellement de cette aide financière ?		Sexe		Total
		Femme	Homme	
Moins de 5 000 \$	Effectif	51	14	65
	% dans la catégorie	19,0 %	19,7 %	19,1 %
Entre 5 000 \$ et 9 999 \$	Effectif	95	33	128
	% dans la catégorie	35,3 %	46,5 %	37,6 %
Entre 10 000 \$ et 14 999 \$	Effectif	116	23	139
	% dans la catégorie	43,1 %	32,4 %	40,9 %
Entre 15 000 \$ et 19 999 \$	Effectif	7	1	8
	% dans la catégorie	2,6 %	1,4 %	2,4 %
Total	Effectif	269	71	340
	% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %

En raison même de la nature du programme, pour 87,6 % (298/340) des bénéficiaires, soit près de neuf sur dix, une partie de cette aide est versée sous forme de prêt (Tableau 22). C'est donc dire que seuls 42 des bénéficiaires, soit 12,4 %, reçoivent cette aide sous forme de bourse uniquement. Pour la majorité des bénéficiaires, soit 76,6 % des mères-étudiantes et 84,1 % des pères-étudiants, le montant de ce prêt est inférieur à 5 000 \$. Par corollaire, 23,4 % des mères-étudiantes versus 15,9 % des pères-étudiants contractent un endettement annuel envers le MELS supérieur à 5 000 \$.¹¹

Tableau 22
Répartition des parents-étudiants, selon le montant reçu de l'AFE
sous forme de prêt et le sexe

Montant du prêt reçu de l'AFE		Sexe		Total
		Femme	Homme	
Moins de 5 000 \$	Effectif	180	53	233
	% dans la catégorie	76,6 %	84,1 %	78,2 %
Plus de 5 000 \$	Effectif	55	10	65
	% dans la catégorie	23,4 %	15,9 %	21,8 %
Total	Effectif	235	63	298
	% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %

C'est sans surprise que l'on constate que parmi les bénéficiaires de l'aide financière aux études du MELS, les parents-étudiants qui ne sont pas sur le marché du travail sont proportionnellement plus nombreux (210/340), soit 61,8 %, à profiter de cette aide que les autres qui sont 38,2 % (130/340) dans le même cas (Tableau 23). En l'occurrence, pour les pères-étudiants sans emploi, cette proportion atteint même 75 % (N = 36/48). Le statut d'emploi se montre également déterminant quant au montant d'aide financière reçu. C'est en effet, 27 % des parents-étudiants en emploi qui reçoivent un montant d'aide supérieur à 10 000 \$, tandis que cette proportion atteint 53,3 % dans le cas des parents qui ne sont pas sur le marché du travail.

¹¹ Rappelons que le plafond d'endettement alloué par l'AFE est d'un montant maximum de trente-six mille dollars pour un-e étudiant-e universitaire de premier cycle dans un programme de plus de vingt-quatre mois, et de quarante-huit mille dollars pour un-e étudiant-e de deuxième cycle dans un programme de plus de vingt mois. Source : Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études, *Hausse des montants maximums des prêts et des niveaux d'endettement; Allocation pour l'achat de matériel informatique et exemption de base pour les montants reçus à titre de pension alimentaire; Projet de règlement modifiant le Règlement sur l'aide financière aux études*, 2004, p. 5.
<http://www.cse.gouv.qc.ca/FR/Download/index.html?id=138>

Tableau 23
Répartition des parents-étudiants selon le statut d'emploi, le montant reçu
par les bénéficiaires de l'AFE et le sexe

Détection d'un emploi	Montant reçu		Sexe		Total	
			Femme	Homme		
Oui	Moins de 5 000 \$	Effectif	27	10	37	
		% dans la sous-catégorie	28,4 %	28,6 %	28,5 %	
	5 000 à 9 999 \$	Effectif	41	17	58	
		% dans la sous-catégorie	43,2 %	48,6 %	44,6 %	
	10 000 \$ et +	Effectif	27	8	35	
		% dans la sous-catégorie	28,4 %	22,9 %	27,0 %	
	Total	Effectif	95	35	130	
		% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %	
	Non	Moins de 5000 \$	Effectif	24	4	28
			% dans la sous-catégorie	13,8 %	11,1 %	13,3 %
5 000 à 9 999 \$		Effectif	54	16	70	
		% dans la sous-catégorie	31,0 %	44,4 %	33,3 %	
10 000 à 14 999 \$		Effectif	96	16	112	
		% dans la sous-catégorie	55,2 %	44,4 %	53,3 %	
Total		Effectif	174	36	210	
		% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %	
Total		Effectif	269	71	340	
		% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %	

Tableau 24
Répartition des parents-étudiants, selon leur évaluation
de leur situation financière et le sexe

Situation financière		Sexe		Total
		Femme	Homme	
Aisée	Effectif	53	21	74
	% dans la catégorie	9,4 %	13,0 %	8,0 %
Satisfaisante	Effectif	186	62	248
	% dans la catégorie	32,7 %	38,5 %	34,0 %
Précaire	Effectif	329	78	407
	% dans la catégorie	57,9 %	48,4 %	55,8 %
Total	Effectif	568	161	729
	% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %

C'est plus d'un parent-étudiant sur deux (55,8 %) qui affirme vivre une situation de grande ou de très grande précarité financière (Tableau 24). Cette réalité est cependant celle de plus de mères-étudiantes, soit 57,9 % d'entre elles, par rapport à 48,4 % des pères-étudiants qui se disent dans cette même situation¹².

Tant pour les mères que pour les pères la situation apparaît plus difficile lorsque le conjoint ou la conjointe est également aux études. C'est en effet 55,2 % (N = 48/87) des mères dans cette situation et 52,7 % (N = 29/55) des pères-étudiants qui portent un tel jugement. Par contre, lorsque la conjointe ou le conjoint n'est pas aux études, les pères-étudiants sont proportionnellement moins nombreux (41,3 % : N = 38/92) à évaluer négativement leur situation financière que les mères-étudiantes (51,3 % : N = 174/339)¹³.

Soulignons que le régime d'études a une incidence sur le niveau de satisfaction des parents-étudiants à l'égard de leur situation financière. La proportion de ceux et de celles qui estiment vivre dans la précarité atteint plus des deux-tiers, soit 67 % (N = 287/428) parmi ceux et celles qui sont inscrits dans un régime d'études à temps complet, comparativement à 39,4 % (N = 117/297) parmi les parents-étudiants inscrits à temps partiel à l'UQAM. Ce sont donc deux parents-étudiants sur trois inscrits à plein temps à l'UQAM qui connaissent la précarité économique.

En toute logique, les parents-étudiants détenteurs d'un emploi sont proportionnellement moins nombreux à considérer que leur situation financière laisse à désirer (Tableau 25). La situation s'avère néanmoins plus difficile pour les mères-étudiantes détenant un emploi qui sont tout de même une sur deux (51,9 %) à s'estimer dans une telle situation par comparaison à 37,7 % des pères.

Par ailleurs, parmi les parents-étudiants qui ne détiennent pas d'emploi, la situation est inversée. Ce sont effectivement trois pères-étudiants sur quatre (74,5 %) qui jugent leur situation économique plutôt ou très précaire. Faut-il ajouter que c'est le cas pour deux mères-étudiantes sur trois (64,4 %). Bref, la pauvreté guette les parents-étudiants à l'UQAM qui optent pour ne pas articuler travail-études.

¹² Par comparaison avec les données ICOPE 2006, les parents-étudiants rejoints par notre enquête montrent plus d'insatisfaction à l'égard de leur situation financière dans une proportion tout de même assez importante. Alors que nos données indiquent que 55,8 % des répondants-es se montrent insatisfaits de leur situation financière, c'est 41,3 % des parents-étudiants rejoints par l'enquête ICOPE qui expriment la même insatisfaction.

¹³ À noter que 582 parents-étudiants ont répondu à la question.

Tableau 25
Répartition des parents-étudiants, selon leur statut d'emploi,
l'évaluation de leur situation financière et le sexe

Détection d'un emploi	Perception de la situation financière		Sexe		Total
			Femme	Homme	
Oui	Plutôt ou très aisée	Effectif	31	18	49
		% dans la catégorie	10,6 %	15,8 %	12,0 %
	Satisfaisante	Effectif	110	53	163
		% dans la catégorie	37,5 %	46,5 %	40,0 %
	Plutôt ou très précaire	Effectif	152	43	195
		% dans la catégorie	51,9 %	37,7 %	47,9 %
	Total	Effectif	293	114	407
		% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Non	Plutôt ou très aisée	Effectif	22	3	25
		% dans la catégorie	8,0 %	6,4 %	7,8 %
	Satisfaisante	Effectif	76	9	85
		% dans la catégorie	27,6 %	19,1 %	26,4 %
	Plutôt ou très précaire	Effectif	177	35	212
		% dans la catégorie	64,4 %	74,5 %	65,8 %
	Total	Effectif	275	47	322
		% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Une telle réalité est également celle des parents-étudiants vivant seuls-es (Tableau 26) qui, pour les trois-quarts (76,5 %), disent connaître une situation financière difficile, ce pourcentage atteignant même les 84,6 % dans le cas des pères-étudiants. On peut penser que les parents-étudiants vivant seuls figurent parmi les catégories d'étudiants-es les plus vulnérables.

Tableau 26
Répartition des parents-étudiants, selon la cohabitation
avec un-e conjoint-e, l'évaluation de leur situation financière et le sexe

Cohabitation avec un-e conjointe	Perception de la situation financière		Sexe		Total
			Femme	Homme	
Oui	Plutôt ou très aisée	Effectif	47	21	68
		% dans la catégorie	11,1 %	14,2 %	11,9 %
	Satisfaisante	Effectif	158	60	218
		% dans la catégorie	37,2 %	40,5 %	38,0 %
	Plutôt ou très précaire	Effectif	220	67	287
		% dans la catégorie	51,8 %	45,3 %	50,1 %
	Total	Effectif	425	148	573
		% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Non	Plutôt ou très aisée	Effectif	6	0	6
		% dans la catégorie	4,3 %	0,0 %	3,9 %
	Satisfaisante	Effectif	28	2	30
		% dans la catégorie	20,0 %	15,4 %	19,6 %
	Plutôt ou très précaire	Effectif	106	11	117
		% dans la catégorie	75,7 %	84,6 %	76,5 %
	Total	Effectif	140	13	153
		% dans la catégorie	100,0 %	100,0 %	100,0 %